

# Si nous les laissons faire, ils vont tout liquider

A travers son projet « Destination 2012 », la direction SNCF poursuit le **démantèlement de l'entreprise publique au profit du développement de filiales**. L'éclatement de la SNCF en branches autonomes, avec des moyens humains et matériels dédiés, a pour objectif de baisser les coûts, donc de dégrader les salaires, les conditions de travail et de vie des salarié-e-s des filiales et de faire pression sur les cheminot-e-s à statut.

L'isolement de plus de 14.000 cheminot-e-s dans une Direction des Circulations Ferroviaires, est une véritable attaque contre le service public ferroviaire et le statut des cheminot-e-s. Après la création de RFF et l'externalisation de notre Caisse de Retraite et de Prévoyance, la création des 21

Etablissements Infra Circulation, marquerait une nouvelle étape dans la liquidation de la SNCF, pour une multinationale des transports et de la logistique.

Alors que cette logique de filialisations et de privatisation se déploie avec force, en supprimant des milliers de postes au fret par exemple, en imposant la flexibilité et la mobilité à l'échelle du Groupe, la direction fait de la communication avec son projet « SNCF Services », en faisant miroiter des ré-internalisations d'emplois. En réalité, des dizaines de milliers de salarié-e-s indispensables au fonctionnement du service public ferroviaire (nettoyage, gardiennage, restauration, etc.) resteront dans les entreprises de sous-traitance, victimes du dumping social.

## Mutations arbitraires pour les un-e-s, précarité pour les autres...

La direction SNCF arrive à trouver 600 millions d'euros (en reprenant des contrats passés avec des boîtes privées) pour ce projet « SNCF Services », animé par un ancien dirigeant d'Effia. Le but est d'imposer plus de « mobilité », c'est-à-dire des mutations imposées ! Cela passe notamment par les Espaces Mobilité Emploi installés dans les régions et véritables Pôles Emploi de la SNCF. Mais visiblement, ce dirigeant recasé n'a pas l'intention d'accueillir d'« anciens collègues » d'Effia au sein de la SNCF, puisque :

- **Aucun-e salarié-e des filiales ne pourra bénéficier de cette mesure !**
- **Les associations (CAT, insertion...) ne sont pas concernées.**
- **Aucun-e salarié-e des secteurs du gardiennage et du nettoyage, non plus !**
- **Sont exclus les marchés qui entrent dans le champ du transfert du contrat de travail en cas de perte de marché et de changement d'employeur**
- **N'entrent pas dans le « champ fonctionnel » les nouveaux emplois de services (essentiellement dans les gares) qui seront sous la responsabilité de la branche « Gares et Connexion »**
- **Enfin les métiers de l'informatique et des télécoms n'entrent pas non plus dans le champ...**

Mais au final, au-delà des effets d'annonce, il reste quoi ? Les prestations que la SNCF souhaite reprendre ne concernent que 3 « familles de métiers » :

- La logistique immobilière SNCF hors gare .
- La petite maintenance des bâtiments SNCF.
- Les services aux entreprises résidant dans les gares.

La direction parle de 1.500 emplois... cela n'a aucune commune mesure avec les emplois qui sont aujourd'hui externalisés, ni avec les dizaines de milliers d'emplois supprimés ces dernières années !

« SNCF Services » c'est une opération publicitaire, pour essayer de masquer la réalité : effectifs insuffisants, précarité qui se développe.



## **Jamais la direction n'a été autant investie dans la liquidation de la SNCF**

Les réorganisations en cours et à venir, découpent la SNCF et organisent sa privatisation en morceaux. Le passage d'une gestion par activités à une exploitation par activités aboutirait à « parquer » les cheminot-e-s dans telle ou telle structure dédiée à des missions restreintes, en attente de transfert vers le privé.

**Les projets d'UO/UT dédiées TER - et d'Établissements TER - ne sont pas enterrés. La direction en a seulement différé la mise en œuvre**

Les trafics régionaux viennent de faire l'objet d'une attaque de la Cour des Comptes préconisant des bus de substitution pour certaines lignes non rentables. **Cela s'inscrit pleinement dans l'offensive de démantèlement de l'entreprise publique et dans la préparation des esprits à l'ouverture à la concurrence des trafics régionaux et des transferts de cheminot-e-s vers des sociétés privées.**

Depuis le mois d'avril, un comité présidé par le sénateur Francis Grignon, travaille, sans recevoir les organisations syndicales, à la préparation des conditions de transfert. Il est notamment question d'envisager **une convention collective pour le trafic ferroviaire voyageurs pouvant s'appliquer y compris aux agents ayant actuellement le statut cheminot.** C'est désormais l'objectif de négociation que s'est fixé la direction SNCF.

Le prétexte « qu'à cause de l'Europe », il faut laisser la place aux entreprises privées permet à la direction de mettre en œuvre une véritable stratégie à l'échelle du groupe - à la manière de France Telecom/Orange -, dont l'objectif est d'abandonner des pans entiers de la SNCF et de liquider le statut cheminot.

L'aveu de franchise, il y a 6 mois, du président de la SNCF que France Télécom constituait un modèle pour la SNCF se confirme dans les faits : dans la logique de groupe et le management que subissent des salarié-e-s qui ont fait le choix de travailler pour un service public et qui sont désormais confrontés au chantage permanent à la rentabilité économique. Difficile de voir aussi une simple coïncidence avec le remplacement de Mireille Faugère à la direction

**Face à la casse de l'entreprise publique, face à précarisation de nos conditions de travail et de nos vies, la colère monte. De nombreux secteurs de l'entreprise se sont récemment mobilisés contre cette politique de casse sociale qui fait de chaque salarié-e une simple variable d'ajustement à des objectifs de rentabilité.**

Lors de l'interfédérale du 21 décembre : CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT ont décidé de déposer unitairement une DCI le 4 janvier. **Chacun a fait le même constat : il faut un mouvement très fort et tous services pour faire stopper l'éclatement de l'entreprise.**

**Préparons, dès maintenant, un mouvement reconductible à compter du 19 ou 20 janvier, jours où se réuniront le Comité Central d'Entreprise, puis le Conseil d'Administration consacré au budget 2010 de la SNCF".**

**suite aux préavis de grève reconductibles unitaires déposés à la Traction et dans les ECT.**

Ces structurations avec des moyens dédiés signifieraient pour des milliers de cheminot-e-s, de la Traction et des ECT mais aussi du Mouvement, de la Manœuvre, du Commercial Voyageurs, un transfert de la SNCF vers d'autres entreprises au gré des appels d'offres qui seront ouvert pour le transport ferroviaire des voyageurs.

SNCF Voyages par l'actuelle responsable, au niveau mondial, de la branche « services aux entreprises » d'Orange (France Télécom).

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on ne voit pas comment, si la direction SNCF n'accepte pas de revoir sa ligne managériale, et sa politique de réorganisations constantes, il n'y aurait pas une situation aussi tragique que celle que connaissent les salarié-e-s de France Télécom. **D'ailleurs, les salarié-e-s qui sont broyé-e-s par les organisations du travail, qui n'arrivent plus à faire face et qui en viennent à des actes désespérés, ça arrive déjà à la SNCF et dans les filiales.**